

Conditions particulières de vente applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins au forfait ou à la carte.

1.1 - Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins (au forfait ou à la carte), activités sportives et santé, abonnements, accès à un espace spécifique en précisant et complétant les conditions générales de vente de la Société.

1.2 - Prix, réservation et conditions de règlement

1.2.1 - Prix

Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée sur les informations tarifaires, sauf évolution de la fiscalité, offre promotionnelle particulière et mise à jour de la documentation commerciale. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande.

1.2.2 - Réservation et conditions de règlement

Le bulletin de réservation doit être accompagné des arrhes/acompte dans les conditions suivantes :

DATE DE RÉCEPTION DE LA RÉSERVATION PAR LA SOCIÉTÉ	SOMME À RÉGLER
Plus de 31 jours ouvrables avant la date de début de la prestation.	Arrhes : 25% du montant total du séjour. Solde : 30 jours ouvrables avant la date du début de cure.
Entre 30 jours ouvrables et le jour de début de la prestation.	Versement intégral du montant total du séjour à titre d'acompte.

La cure ou la prestation est définitivement réservée après confirmation de la Société (après contrôle de la disponibilité). Les arrhes deviennent acompte à compter du 30^e jour ouvrable (inclus) avant la date de début de prestation. Aucune prestation ne peut être délivrée ou débiter sans paiement intégral préalable.

1.3 - Rétractation, annulation, modification et interruption

1.3.1 - Rétractation

Le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de, respectivement, la conclusion du contrat de prestations de service / du jour de livraison de sa commande, pour annuler le contrat / retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne ou par tout moyen probant au moyen du formulaire disponible sur le site internet (www.thermes-neris.com). Certaines prestations peuvent ne pas bénéficier du droit de rétractation, notamment à raison des dispositions de l'article L 221-28 1^{er}, 5^e et 12^e du code de la consommation. Il est notamment précisé qu'une cure médicale non conventionnée et, plus généralement, toute prestation qui doit être fournie à une date ou à une période déterminée ne peut pas faire l'objet du droit de rétractation, en application de l'article L 221-28 12^e du code de la consommation.

1.3.2 - Annulation

Toute demande d'annulation par le Client doit être adressée par pli postal ou par e-mail à contact@thermes-neris.com dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes :

DATE DE RÉCEPTION DE L'ANNULATION PAR LA SOCIÉTÉ	ARRHES / ACOMPTE.
Plus de 90 jours ouvrables avant la date de début de la prestation.	Remboursement intégral.
Entre 90 et 31 jours ouvrables (inclus) avant la date de début de la prestation.	Remboursement des arrhes avec déduction de 25% du prix de la prestation.
Entre 30 et 8 jours ouvrables (inclus) avant la date du début du cure.	Remboursement de l'acompte avec déduction de 50% du prix de la prestation.
Moins de 7 jours ouvrables avant la date du début du cure / non présentation.	Aucun remboursement.

Si pour des raisons indépendantes de son fait, la Société doit annuler la prestation, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée ; les sommes déjà versées correspondant à des prestations non consommées sont alors restituées dans les conditions de l'article 1590 du code civil, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif.

1.3.3 - Modification

Toute demande de modification du Client doit être adressée par pli postal ou par e-mail à contact@thermes-neris.com au plus tard 30 jours ouvrables avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Client. Les prestations ne sont ni échangées, ni remboursées. En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée ; les prestations non effectuées lui sont remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base prix publics lorsqu'ils sont individualisés, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif.

1.3.4 - Interruption et prestations non effectuées

Aucun prorata temporis n'est pratiqué en cas d'interruption. Lorsque des prestations n'ont pas pu être effectuées du fait du Client (retard,...), l'établissement thermal s'efforcera de donner des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou inférieure. Il n'est appliqué aucun abattement ou déduction si les prestations non dispensées n'ont cependant pas pu être remplacées. Les forfaits et abonnements ont une durée de validité qui doit être respectée.

1.4 - Organisation des soins

1.4.1 - Capacité à bénéficier des prestations

Les prestations sont suivies sous la responsabilité du Client, et lorsqu'elles sont prescrites ou requièrent un certificat médical, de son médecin. Un certificat de non contre-indication à la pratique des soins thermaux et des prestations est obligatoire pour toute cure ou séjour avec soins non conventionnés de plus de 3 jours et doit être communiqué à la Société avant le début des prestations. Il est de la seule responsabilité du Curiste ou Client, de son médecin traitant de s'assurer que le Client ou Curiste ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée sur ce fondement.

1.4.2 - Réclamation, médiation et litige

Toute réclamation doit être adressée le plus tôt possible (si possible en temps réel) et au plus tard 15 jours après la fin de la prestation à la Société par tout moyen probant, obligatoirement accompagnée des éléments justificatifs. Pour tout litige, le Médiateur du thermalisme peut être saisi sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme - 113 route de Moliets - 40140 AZUR ou par e-mail à mediateur@mediateurduthermalisme.org.

1.5 - Assurance annulation/interruption

Le Client a la faculté de souscrire une assurance annulation permettant de garantir le risque d'annulation ou d'interruption dans les conditions du contrat d'assurance souscrit par le Client, de manière indépendante avec une société d'assurance distincte de la Société qui n'intervient qu'à titre d'intermédiaire (vente pour le compte de). Les tarifs et détails des polices d'assurance sont consultables sur demande à contact@thermesneris.com ou sur le site internet www.thermes-neris.com. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande.

• Conditions générales de vente : à consulter sur notre site www.thermes-neris.com

• La réservation d'une cure emporte la pleine et entière acceptation des conditions générales de vente.

Je m'engage à prévenir les Thermes de Nérès-les-Bains si je ne peux pas commencer ma cure à la date prévue.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente sur cette page.

Fait à : Le : / /

Signature :